

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 12 mars 2025,

### **Fermeture du centre de santé Sagéo, au Havre : l'ARS Normandie et l'Assurance Maladie mobilisées pour garantir la continuité des soins sur le territoire**

La fermeture du centre de santé Sagéo du Havre fin février, sans aucune information préalable de l'Agence régionale de santé Normandie ou de l'Assurance Maladie, affecte quatre médecins généralistes, une sage-femme et une infirmière. Le personnel a été informé tardivement et certains rendez-vous ont été annulés via Doctolib sans leur intervention.

Avec cette liquidation, 2 550 patients se retrouvaient sans médecin traitant, dont 563 en affection longue durée.

L'ARS Normandie et l'Assurance Maladie ont alors travaillé avec l'ensemble des acteurs du territoire afin d'étudier les organisations possibles et garantir la continuité des soins sur le territoire.

L'appui majeur des professionnels de santé du territoire havrais, fédérés au sein de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) « Sextant 76 », a ainsi permis d'identifier des solutions de poursuite d'activités pour les médecins et une continuité de prise en charge pour les patients. Ainsi :

- Deux médecins du centre Sagéo vont intégrer le Pôle Santé LH 100 %, financé par la CPTS « Sextant 76 », la communauté urbaine du Havre et l'ARS ;
- Un médecin pourrait prochainement s'installer sur le territoire havrais ;
- Un médecin envisage de reprendre une activité de médecin coordonnateur d'EHPAD ;
- Pour les autres professionnels, les échanges se poursuivent.

Dans l'attente, les patients peuvent contacter le service d'accès aux soins via le 116 117 pour bénéficier d'un rendez-vous dans un délai de 24 à 48 heures maximum.

Les services de l'Assurance Maladie accompagnent les patients dans leur démarche de recherche d'un nouveau médecin traitant.

La situation est suivie de près par l'ARS Normandie et l'Assurance Maladie de la Seine-Maritime, en lien étroit avec les élus du territoire, également mobilisés.